



Face aux immenses avancées techniques actuelles, l'avenir de l'humanité est de plus en plus incertain et inquiétant. De nombreux philosophes se penchent sur cette question cruciale qui en soulève bien d'autres, comme la place réservée à la personne ou la dangereuse toute-puissance des géants d'internet.

FUTUR.

Éviter à la fois une diabolisation des techniques et une croyance aveugle dans le potentiel scientifique.

Transhumanismes, robotique, intelligence artificielle

PROGRÈS TECHNOLOGIQUES : OÙ RESTERA L'HUMAIN ?

Jacques BRIARD

L'humain a toujours dû s'adapter aux évolutions techniques, provoquant, non sans conflits, des changements en profondeur de la société. À présent, celle-ci est par exemple confrontée à plus de mille six cents inventions qui, découplant des programmes spatiaux, ont abouti dans les téléphones portables, les ordinateurs, le GPS, en médecine, etc. Et l'arrivée des robots bouleverse bien des domaines. On fait de plus en plus difficilement la distinction entre de « simples » progrès techniques et les nouveautés plus radicales. D'autant plus que robotisation, digitalisation et numérisation sont des termes finalement fort proches. Ouvrages et émissions se multiplient pour parler de rêves, de cerveau connecté, d'intelligence artificielle, de l'Homme élargi, de transhumanisme ou encore de post-humanisme.

DÉCIDEUR FINAL

« *Transhumanisme : tentative d'accomplir la fantaisie du Surhomme de Nietzsche grâce au progrès technologique.* » Cette définition figure dans le glossaire du livre du philosophe allemand Markus Gabriel, *Pourquoi la pensée humaine EST inégalable*, avec, comme sous-titre : « *La philosophie met l'intelligence artificielle au défi* ». Bien d'autres contributions témoignent de la volonté de conserver l'Homme à sa place, avec ses solidités et ses faiblesses. Il doit rester le décideur final, selon des impératifs reconnus comme indispensables à l'agir humain repris notamment dans la règle d'or « *Ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'on te fasse* », partagée par toutes les grandes philosophies et religions.

Docteur en philosophie de l'UCLouvain et titulaire de la chaire Éthique et Transhumanisme à l'Université catholique de Lille, David Doat est le coauteur de *Transhumanisme : quel avenir pour l'humanité ?* notamment présenté aux *Baptisé-e-s en marche* de Belgique francophone. Lucide, mais moins critique qu'Olivier Rey, auteur de *Leurre et malheur du transhumanisme*, David Doat a le mérite de détailler les idées centrales et les principaux acteurs de ce courant de pensée, à partir de ses antécédents et débuts confidentiels qui remontent aux années 1990 en Californie. Convaincu que les discours sur ce mouvement doivent être nuancés et argumentés, il parle plutôt des transhumanismes.

VASTE NÉBULEUSE

Pour David Doat, le transhumanisme apparaît comme une vaste nébuleuse du fait de la diversité de ses acteurs, de la pluralité des motivations et des discours de forme et de langage différents de ceux portés par des intérêts divers d'ordre culturel, commercial ou politique. Pour lui, on ne saurait ainsi, sans simplisme ni erreur d'analyse, confondre les

divers transhumanismes oxfordien, « technoprogessiste » ou « singulartarien ». La réalité des transhumanismes tient à la fois dans les projets qui s'en revendiquent et dans les avancées techno-scientifiques qu'ils colonisent pour en faire leurs terrains de jeu et d'expérimentation : l'intelligence artificielle, la robotique, le génie générique, etc.

De plus, comme responsable des Foyers de l'Arche en Belgique, David Doat est, dans son approche des transhumanismes, très sensible à la place à réserver à toute personne humaine, quelle qu'elle soit. Aussi insiste-t-il sur la vulnérabilité humaine et sur l'importance de la réalité de l'humain comme être de relation.

« Il faut lutter contre la prétention qu'ont des individus et des groupes de dicter ce qui doit être réalisé au nom d'une certaine vision du progrès. »

NI DIABOLISATION, NI CROYANCE AVEUGLE

Avec le philosophe et sociologue Joseph Pirson, David Doat a animé une récente rencontre sur les transhumanismes réunissant des prêtres et des laïcs du diocèse de Namur-Luxembourg. Joseph Pirson relève que « *David Doat permet de sortir de ce que le philosophe français Paul Ricoeur nommait "le mythe du simple"*. Éviter à la fois une diabolisation des techniques et une sorte de croyance aveugle dans le potentiel technologique qui permettrait de répondre aux différents enjeux de société. Mais une telle démarche amène à ne pas isoler la réflexion sur les courants philosophiques liés à la possession et à l'exploitation des technosciences d'une analyse critique des liens entre maîtrise technologique et pouvoirs économiques et financiers. »

« *Ainsi, poursuit Joseph Pirson, il n'est pas neutre que certains courants transhumanistes soient liés à des responsables de grandes firmes, dont Elon Musk, propriétaire de Tesla, mais aussi de Neuralink, spécialisée dans le développement des neuro-technologies.* » Pour lui, afin de permettre le vivre ensemble, il faut lutter contre la prétention qu'ont des individus et des groupes de dicter ce qui doit être réalisé au nom d'une certaine vision du progrès. Et résister aux centres de décisions liés à la possession des nouvelles technologies de l'information et de la communication par les puissantes entreprises de l'internet que sont les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft).

Comme l'a fait la Commission Justice et Paix de Belgique francophone, Joseph Pirson souligne aussi l'impériosité de dénoncer les enjeux cachés et les systèmes de pouvoir à

l'œuvre derrière la course à la possession et à l'utilisation des nouvelles technologies. « *Il ne s'agit pas de parler de grand complot ou de retour au passé, dit-il. Mais bien de prendre le temps de poser en société le cadre de discussion et d'évaluation des technologies les plus sophistiquées. Notamment leurs coûts énergétiques et aussi, par exemple, les conditions d'extraction des minerais rares, en Afrique et en Amérique latine. Conditions qui sont souvent inhumaines, en particulier pour les femmes et enfants en République Démocratique du Congo et au Pérou.* »

VERS DES JUGES ROBOTS ?

La technique n'est pas la panacée universelle. Dans *Le bonheur était pour demain. Les rêveries d'un ingénieur solitaire*, Philippe Bihoux pointe les dangers et l'irréalisme de toutes les promesses de réparations du monde qu'elle promet. Il se met ensuite

à rêver, et à inviter à rêver à ce qui serait réellement envisageable pour que la vie reste possible et heureuse sur Terre.

Parmi les domaines confrontés à l'arrivée des robots et du numé-

rique figure notamment la justice, comme le développe Adrien Van Den Branden dans son essai *Les robots à l'assaut de la justice. L'intelligence artificielle au service de la justice*. Mais elle est loin d'en avoir tous les moyens. En effet, tout en utilisant déjà certaines applications mo-

dermes, elle ne parvient pas à répondre à toutes les attentes des citoyens du XXI^e siècle désormais habitués à bénéficier d'un service en ligne, de bonne qualité, rapide et abordable financièrement.

L'intelligence artificielle peut d'abord permettre au législateur de mettre en ligne les sources du droit et de les coordonner. Et malgré ses moyens limités, les services de la justice s'engagent dans la mise en ligne de toutes les décisions judiciaires et de la doctrine. Mais il faudra garantir la digitalisation des procédures, et notamment celle du dépôt des conclusions des procès, pour veiller au respect des libertés individuelles. Sans doute le juge humain peut-il être aidé par des logiciels, des systèmes qui allègent l'aspect quantitatif de son travail et objectivent sa décision. Mais des études scientifiques admettent que la procédure systématique pour résoudre un problème peut se révéler injuste dans certains cas. Des garanties devront donc être mises en place afin de vérifier la fiabilité des machines utilisées pour rendre la justice et un recours au juge humain devra être garanti à tout justiciable. ■

David DOAT et Franck DAMOUR, *Transhumanisme : quel avenir pour l'humanité ?* Paris, Éditions Le Cavalier Bleu, 2018. Prix : 20€. Via *L'appel* : -5% = 19€.

Philippe BIHOUX, *Le bonheur était pour demain. Les rêveries d'un ingénieur solitaire*, Paris, Seuil, 2019. Prix : 19€. Via *L'appel* : -5% = 18,85€.

Adrien VAN DEN BRANDEN, *Les robots à l'assaut de la justice. L'intelligence artificielle au service de la justice*, Bruxelles, Bruylant Éditions, 2019. Prix : 30€. Via *L'appel* : -5% = 28,50€.

Charles DELHEZ, *Où allons-nous ? De la modernité au transhumanisme*, Namur, Éditions Fidélité-Salvator, 2018. Prix : 20€. Via *L'appel* : -5% = 19€.

« Des garanties devront être mises en place pour vérifier les machines utilisées pour rendre la justice. »

DES ROBOTS TUEURS ANONYMES

L'Iran a annoncé, jeudi 20 juin, avoir abattu un drone espion américain qui survolait ses eaux territoriales dans le détroit d'Ormuz. Par Twitter, Trump a démenti, avant d'affirmer avoir stoppé en dernière minute les représailles qu'il avait ordonnées, pour éviter la trop grande perte de vies humaines. Un mois plus tard, ce sont les Américains qui annoncent avoir abattu un drone iranien. Démenti des Iraniens. Comment en apporter la preuve ? On n'a récupéré ni l'appareil ni forcément le pilote puisqu'il n'y en a pas ! Ces drones sont téléguidés par un opérateur situé parfois très loin du terrain des opérations. Ils peuvent aussi être armés et intervenir directement pour tuer, comme cela a été le cas en Somalie, en Libye, au Pakistan dans le cadre de la « guerre contre le terrorisme ».

Les armées investissent dans ce type d'armement car les systèmes de combat téléopéré ne mettent pas en danger la vie d'un combattant assaillant. Dominique Lambert, physicien et philosophe à l'Université de Namur, et expert en ce domaine, le souligne : « *Aujourd'hui, l'opinion publique occidentale est de plus en plus sensible à la perte de ses soldats. Et l'exigence d'une opération "sans victime", du moins de son côté, est devenue quasi-impérative.* » Cependant, ces systèmes manquent parfois de précision et ne sont pas efficaces dans toutes les situations. C'est pourquoi la recherche se poursuit pour doter ces robots armés d'une intelligence artificielle qui leur donnerait une plus grande autonomie dans la prise de décisions. Jusqu'à une autonomie totale ?

Effectivement, on se retrouve devant « *toute une série de systèmes qui vont des robots téléguidés aux robots qui pourraient se passer totalement d'humain pour exécuter des missions militaires. En passant par des systèmes dont certains comportements ou fonctions sont partiellement automatisés.* » Un robot pourrait être amené à identifier lui-même des cibles potentiellement dangereuses et à les éliminer sans intervention d'un humain. Ce qui n'est pas sans poser des questions sur la responsabilité éthique.

Pour Dominique Lambert, ce qui est important, « *c'est l'existence ou l'absence de médiations humaines lors d'opérations mettant en jeu la vie ou la mort de personnes et la destruction de biens qui leur sont indispensables.* »

Le lien entre la personne humaine consciente et responsable et les effets des technologies mises en œuvre est crucial. L'humain doit rester maître de la situation et de l'action. Difficile d'imaginer en effet qu'un robot tueur accusé de crime de guerre puisse être poursuivi par un tribunal pénal international.

Depuis 2014, le développement et l'usage des SALAs (systèmes d'armes létales autonomes) dans des opérations militaires font l'objet de débats au niveau de l'ONU à Genève. Une quarantaine de pays ont signé un engagement pour leur interdiction. D'autres, comme les États-Unis, la Russie, la Corée du Sud et Israël y sont farouchement opposés. (Th.T.)

La griffe de Cécile Bertrand

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE
C'EST L'HUMAIN QUI L'A CRÉÉE



cecile bertrand

INDICES

PRIMÉS.

Les avocats européens qui ont défendu les droits des migrants et réfugiés sur l'île de Lesbos (Grèce) ont reçu le prix de Pax Christi International, le mouvement catholique pour la paix.

TRANSFORMÉE.

La cathédrale médiévale de Rochester (Grande-Bretagne) a, au cours du mois d'août, transformé sa nef en un parcours de mini-golf à neuf trous. Cette nouvelle activité peu religieuse a attiré 80% de visiteurs en plus dans l'édifice.



CONDAMNÉ.

Début juillet, l'ancien aumônier scout de Lyon Bernard Preynat a été reconnu coupable d'abus sexuels commis dans les années 1970-80 et a été renvoyé de l'état clérical par un tribunal ecclésiastique. Au même moment, le cardinal Barbarin faisait appel de sa condamnation par la justice civile pour non-dénonciation.

UNIS.

Les chefs des Églises de Jérusalem ont prié ensemble non loin de la Porte de Jaffa, en protestation contre la décision de la Cour suprême d'Israël de rejeter l'appel du patriarche orthodoxe grec s'opposant à la vente de trois de ses propriétés à un groupe lié à la colonisation.

DÉCROCHÉ.

Présent depuis 1936 au centre de la salle des débats parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec, le crucifix a été récemment décroché, conformément à la loi sur la laïcité de l'État.